



PROJET D'ANIMATION

PI-F007 V2 29/11/2023

Mettre en œuvre
un projet
d'ANIMATION dans
son établissement,
en assurer la mise
en œuvre et le suivi
efficace



ÉQUIPE ANIMATION
En institution



21H
Soit 3 jours



ANIMATEUR
Assure la formation



1 150 € / JOUR
Soit 3450€ la session



RÉFÉRENT HANDICAP
Véronique Racine



PRÉ REQUIS :

Être acteur d'un projet d'animation dans une structure
Proposer des activités d'animation au public accompagné

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Être capable de rédiger et conduire le projet d'animation de son établissement dans le respect des attentes et besoins (projet d'accompagnement personnalisé) du public accueilli, en s'inspirant des recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'HAS et l'intégrer dans le projet de service et/ou d'établissement

CONTENU :

- La démarche de projet : l'articulation entre les différents projets – projet d'établissement, de service, de soins, d'accompagnement personnalisé, d'animation et d'activité.
- Un projet c'est un constat, un état des lieux, des objectifs
- Place du projet d'animation dans le projet d'accompagnement personnalisé du résident
- L'animation ? Qui ? Quand ? Comment ?
- Élaboration et mise en place d'un projet d'animation
- Le projet d'activités : la fiche d'animation action
- L'évaluation et le suivi de l'animation

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES PARTICIPATIFS :

- Chaque apprenant exprime ses attentes, ses expériences et ses questionnements.
- Apports théoriques.
- Exercices pratiques individuel et/ou en groupe.
- Partage d'expériences et réflexions.

MODALITÉS :

- DÉROULEMENT : en présentiel ou mixte.
- ÉVALUATION : de vos attentes en amont + des connaissances et des compétences pré test / post test.
- FIN DE FORMATION : nous vous remettons une attestation de participation et d'acquisition des connaissances / compétences.

Le programme détaillé vous sera communiqué après validation de votre inscription, conformément aux critères de l'indicateur 1 du référentiel Qualiopi.



PROJET D'ANIMATION



EN CONFORMITÉ AVEC LE RÉFÉRENTIEL HAS - ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE : ENCOURAGER ET MAINTENIR L'AUTONOMIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS :

Elle permet aux professionnels de différents établissements de se rencontrer et de partager leur expérience, tout en améliorant leurs compétences professionnelles.

FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENTS :

Elle est construite selon les attentes et besoins de l'établissement, permet de travailler sur les documents et/ou matériel internes en appui de la formation pour accompagner les équipes dans leurs montées compétences.